



Délibération du Conseil de l'IUT du mardi 12 avril 2022

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du conseil extraordinaire d'IUT du 20 janvier 2022 (vote)
2. Validation de la maquette BUT 1 et 2 (vote)
3. Point sur le budget 2022 suite à la rencontre avec la présidence
4. Tarif des formations (vote)
5. Questions diverses

Membres élus en exercice : 29

Présents et représentés : 16 + 5 procurations

Le quorum est atteint.

Point n° 1 : Procès-verbal du conseil d'IUT du 20 janvier 2022 (vote)

Après une modification de forme sur une phrase, le PV est adopté à l'unanimité des votants

Point n° 2 : Validation de la maquette BUT 1 et 2 (vote)

*Les maquettes des BUT 1 et 2 des départements QLIO, STID, HSE et MLT
sont adoptées à l'unanimité des votants*

Point n° 4 : Tarif des formations (vote)

Adopté à l'unanimité des votants

Bron, le 13 avril 2022

Le Directeur de l'IUT

Yacine OUZROUT